



visite medical de reprise

Par **sonia2701**, le **08/06/2010** à **13:34**

Bonjour

je me suis rendu a la visite médical de reprise aujourd'hui , le docteur du travail a telephoner a mon patron mais celui ci n'etait pas la , ce qui fait que celui ci a donc parler au responsable qui lui a stipulé que j etait tout a fait apte de travailler en tenant mon chien de la main gauche (je suis maitre chien)

le medecin du travail recontactera mon patron dans peu de temps et donc ma mis apte sans effort du bras droit, a revoir dans 15 jours.

bien entendu j ai toujours mal avec des sequelles, que dois je faire reprendre mon poste avant mon accident du travail ou mon employeur doit il aménager mon poste de travail.